

PROPOSITION DE CR COMMISSION ECONOMIE PUICHERIC

LISTE CITOYENNE 2020 décembre 2020

Economie Emplois Tourisme

Participants : Anne Hermoso-Jean claude Canal- Jacques Molina- Mme Micheu-2 autres personnes- Didier Astre

Rencontres: Premier bilan pour construction projet

Préambule :

La commission économie tourisme comprend un volet important d'aménagement du territoire et plus particulièrement d'urbanisme.

En cela il englobe pas mal de problématiques identiques aux autres commissions.

Le positionnement de la mairie de Puichéric :

Elle doit accompagner et favoriser les initiatives vertueuses des citoyens.

Soutenir le tissu économique existant et préparer les conditions d'accueil des nouveaux acteurs économiques.

Elle doit veiller à développer et aménager les infrastructures favorables à la qualité de vie et à l'installation de nouvelles initiatives.

ANALYSE :

Travailler sur l'urbanisme local est déterminant car il permet d'améliorer le cadre de vie des habitants mais permet également l'accueil touristique et économique (amélioration du cadre architectural et environnemental, favoriser les outils de communication type iFibre, internet, téléphonie)

ACTIONS A COURT MOYEN ET LONG TERME

L'ensemble des actions doivent être découpées en calendrier à court, moyen et long terme en fonction de leur dimensionnement et importance budgétaire.

REPRESENTATIVITE DE LA COMMUNE AUPRES DES DIFFERENTES INSTANCES ADMINISTRATIVES

- Une des premières actions indispensables en terme de ressources budgétaires est de repositionner la commune de Puichéric sur l'échiquier communautaire, départemental et régional en siégeant et participant aux différentes commissions communautaires de l'Agglo.
- Adosser l'ensemble de nos grands projets au montage des dossiers de subventions publiques adéquates.

URBANISME

Puichéric de part ses contraintes naturelles (zones inondables, voies d'eau, ancien étang, routes) subit un habitat « éclaté » avec de nombreux lotissements et des

difficultés de maillage avec l'étang de Marseillette communal sans véritable cœur de village synonyme de dynamique sociale.

Ce travail de maillage doit s'effectuer en collaboration entre les habitants, le CAUE (commission départementale de l'aménagement) et les contraintes liées aux différentes zones protégées (canal du midi) ou inondables. :

-Recensement des potentiels locaux en habitat, installations artisanales, zones stationnement etc.

- actions rapides sur la propreté du village. .

-Qualité environnementale de la commune en terme paysage et architectural. (Facades, enterrement des lignes, dépenses énergétiques, solutions écologiques)

Définition des espaces liés à l'animation, au développement économique, aux véhicules, aux espaces naturels)

- Il est indispensable de redéfinir et d'organiser les voies de communications entre l'étang de Marseillette, le canal du midi, les berges de l'Aude, voie verte, le centre du village en les rendant attractives (aménagements paysagers, signalétiques, sentiers d'interprétations etc.
- Gestion de l'eau en terme qualitatif et quantitatif des eaux propres et usée
- Optimiser l'impact environnemental de notre commune par la mise en place de bonnes pratiques de gestion (éclairage, énergie solaire non impactant paysagèrement.)
- Maitriser la gestion de l'eau en récupérant la compétence communale.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

D'abord préserver l'existant.

- **Organisation et animation du tissu économique inter filière local par des temps de rencontres.**
- Il s'agit d'organiser la rencontre entre les différentes filières économiques locales : commerçants, agriculteurs, viticulteurs, artisans pour échanger sur les freins communs à leur développement.
- Ex : Il est possible d'organiser les emplois saisonniers complémentaires entre les filières pour proposer des contrats de travail élargis et qui fidélisent les salariés. Tourisme et agricole ont des périodes complémentaires. Transports scolaires et transports touristiques sont complémentaires etc.
- Les actions de promotion ou de communications peuvent se mutualiser.
- Les difficultés liée aux infrastructures peuvent être identiques etc.

Un maillage entre la production et la diversité de l'étang de Marseillette et le développement touristique de la commune est à mettre en place.

- Le passage naturel des axes cyclistes, des bateaux qui stationnent le soir entre les 3 écluses communales, l'axe minervoise et le flux touristique des hébergements et d'Eaurizon est à organiser.

Une organisation avec les acteurs économiques intéressés est à mettre en place afin de répondre au mieux aux besoins des vacanciers (horaires d'ouverture, communication des services, mise en avant des productions etc.

Soutien du tissu associatif culturel et sportif pour optimiser le maillage social et le programme d'animation local.

Puis développer

La dynamique sociale

- Un constat également qui dépasse la notion de vie économique et qui rejoint les besoins de la population est un ou plusieurs lieux de rencontres sociales type bar, salon de thé, bibliothèque ou autre est à initier.
- La mise en valeur des productions locales au travers de la création d'un vrai marché de producteurs est à organiser avec à minima une quinzaine d'acteurs de façon à être attractif.
- Délocaliser ponctuellement sur Puichéric les services d'aide à l'emploi, de soutiens sociaux (permanence pole emploi, assistance sociale etc.)
- Création d'une bourse à l'emploi avec les outils numériques municipaux
- La mise en place d'une crèche est un besoin identifié tant au niveau des jeunes parents que de la population touristique qui plébiscitent ce genre de service.
- Création de d'un espace municipal type jardins ouvriers ou communautaires pour permettre avec un cahier des charges de gestion à la fois la production locale et la rencontre de la population de manière conviviale.

Dynamiser par l'animation

- En collaboration avec la population, les initiatives locales et le tissu associatif un programme d'animation annuel.
- Mettre en place au moins une manifestation phare par an (type foire du cochon) qui apporte un éclairage sur la commune.
- Création d'une maison des associations pour créer du maillage social et mutualiser les contraintes administratives ou autres (transports, soutien aux manifestations etc.)
- Mise en valeur de nos voies d'eau canal du midi et Fleuve Aude avec sentiers et infos d'interprétation, animations autour de l'eau.

Développer le tissu économique

- Favoriser l'installation d'activités économiques complémentaires (soutien bâtiments etc.)
- Réfléchir à l'alimentation locale par circuits courts avec nos producteurs (restaurateurs, producteurs) sur la cantine et les services aux personnes âgées)
- Augmenter la visibilité communale en termes d'espace d'accueil touristique (promotion, animations etc.)
- Valoriser les espaces communaux de réunion type l'enclos en favorisant l'accueil de séminaires ou réunions professionnelles.

-Travailler en collaboration avec le tissu économique local au soutien ou à la création d'animations ou d'actions favorisant la dynamique collectives.

CONCLUSION

L'ensemble des thématiques présentées doivent permettre d'engager le débat pour l'enrichir et renforcer la coopération entre tous les acteurs intéressés a notre développement local.